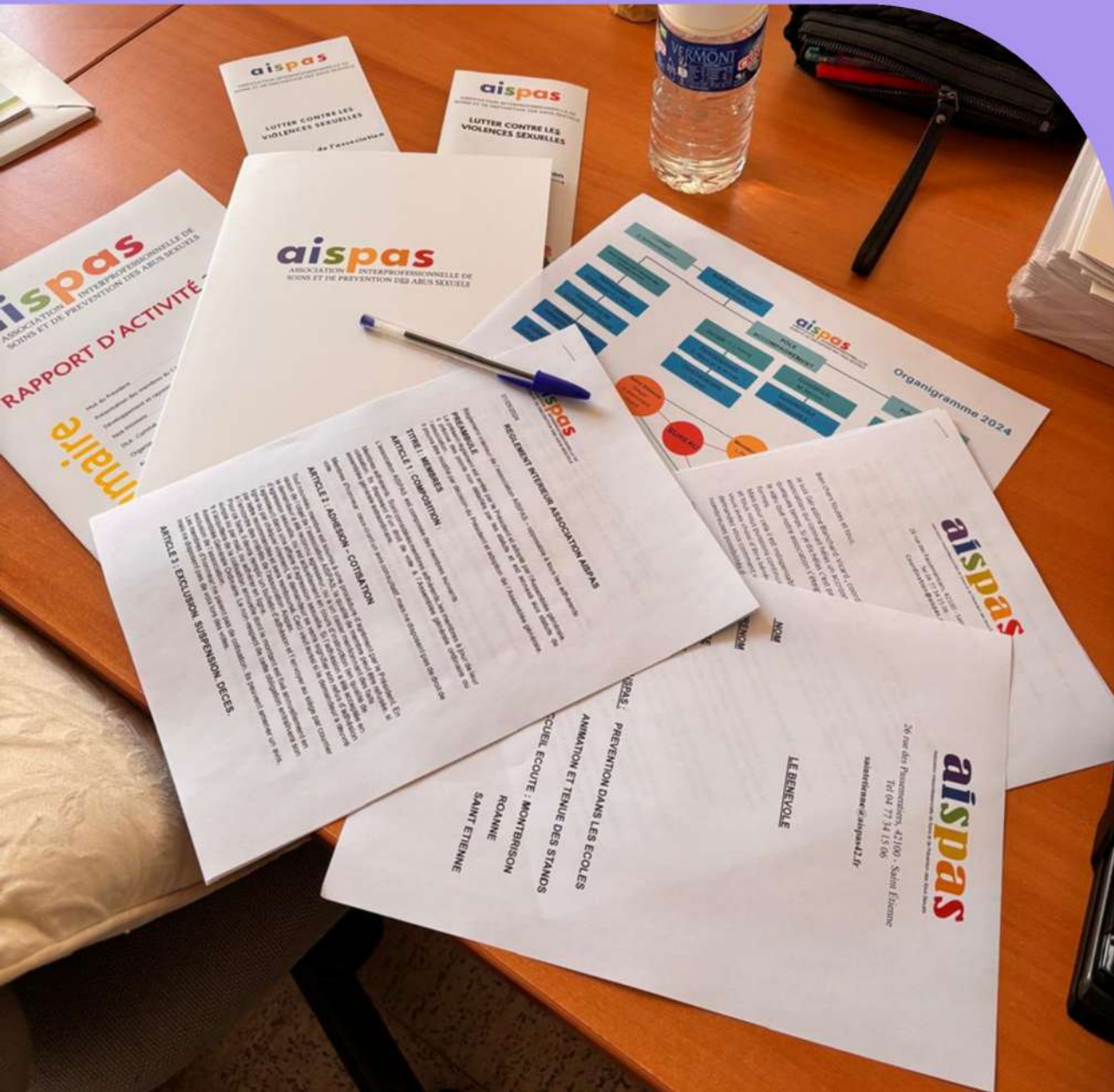




CATALOGUE DE FORMATIONS

aispas
ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DE
SOINS ET DE PREVENTION DES ABUS SEXUELS



ÉDITION 2026



SOMMAIRE

A

03-04 Présentation

I

05 Qui Former Aux VSS

S

06-07 Formation Violences
Sexistes & Sexuelles VSSM 1

P

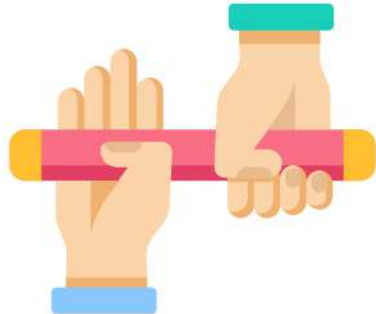
08-09 Formation Violences
Sexistes & Sexuelles VSSM 2

A

10-11 Formation Violences
Sexistes & Sexuelles VSSM 3

S

12-13 Formation Violences
Sexistes & Sexuelles VSSM 4



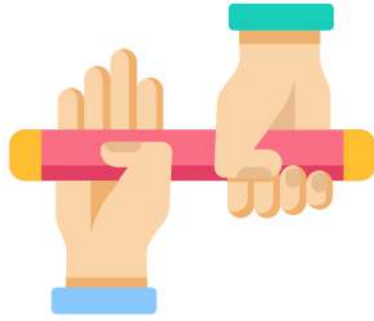
PRÉSENTATION

L'Association Interprofessionnelle de Soins et de Prévention des Abus Sexuels (AISPAS) a été créée en 1990 à l'initiative de plusieurs professionnels du monde de la psychologie, la psychiatrie, la justice, le champ médical qui, après avoir créé un groupe de réflexion, ont décidé de passer à l'action.

AISPAS compte trois antennes sur le département de la Loire à Montbrison, Roanne et Saint Etienne et une antenne sur les Hauts de France à Lille



Formations
sur tout
le territoire
français



"Grâce à nos formations, passons le relais !"

PRÉSENTATION

Elle est composée de 6 salariés (1 coordinatrice, 1 juriste, 3 psychologues, 1 écoutante et animatrice de prévention) et environ 95 adhérents

L'association Aispas propose :

L'accueil des victimes mineures, majeures, prescrites ou non et de leurs proches

Un accompagnement Psychologique et des groupes de paroles encadrés par des psychologues.

Un accompagnement Juridique

La prévention dans les écoles maternelles, primaires, collèges, lycées : outils adaptés aux enfants à besoins éducatifs particuliers (BEP), représentant 30% par classe : Sourds/malentendants, Trouble dys, Trouble du Spectre Autistique, Trouble de l'attention et de l'hyperactivité...

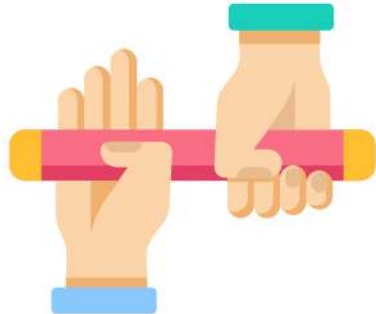
Formation aux violences sexuelles et sexistes (VSS) de tous professionnels, structures publiques ou privées encadrant les mineurs et formation en interne de ces bénévoles.

Nos formations sont dispensées par une formatrice qualifiée, Catherine Lhenry
Qualité et financements

AISPAS travaille en partenariat avec Opti'C Formation organisme de formation titulaire de la certification Qualiopi pour la catégorie "Actions de formation".

Nos formations sont donc éligibles aux financements des OPCO en fonction des critères de prise en charge annuels pour chacun d'eux.



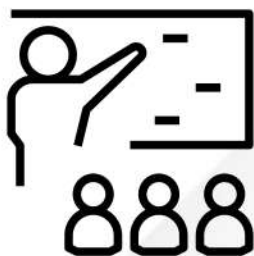


QUI FORMER AUX VSS

160 000

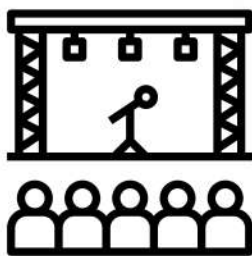
enfants par an en France sont victimes d'agressions sexuelles (source CIIVISE), À l'échelle d'une classe, cela représente **1** enfant sur **5** environ et toutes les **3** minutes en France un enfant est victime d'inceste... .

Les formations sont dispensées à tout public et à toute personne souhaitant se former à la thématique des violences sexuelles et sexistes. Elles sont adaptables aux personnes présentant un handicap et s'adressent aux professionnels, bénévoles, encadrants, formateurs, de lieux accueillant des mineurs, des majeurs dans les secteurs :



Educatif

(foyer d'accueil d'enfants et d'adolescents, MJC, Centres sociaux...)



Festif

(salle de concert, festival, fêtes associatives...)



Sportif

(club de sport, association sportive, évènement sportif...)



De l'entreprise
(Privée, Publique)



Soignants
(Hôpitaux privés, publics, CHU, école de soignants, Service d'aide à la personne, institution pour personnes âgées...)

Nos formations sont adaptables et adaptées en fonction de vos besoins et de vos objectifs. Pour plus de renseignements, veuillez nous contacter

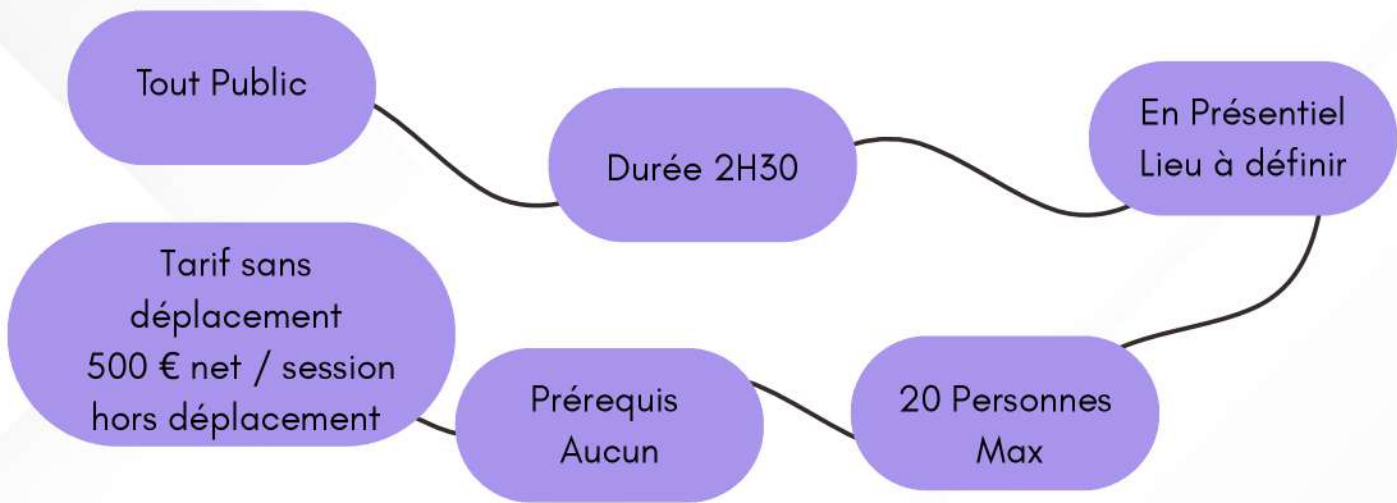
formation@aispas.org

Nous vous répondrons dans les plus brefs délais.



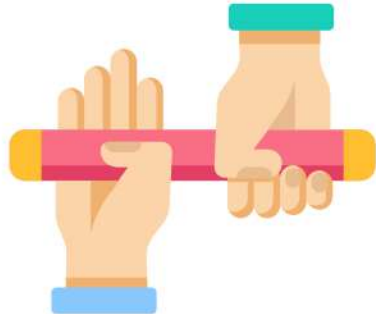
FORMATION VIOLENCES SEXISTES & SEXUELLES

VSSM1



CONTENU DE LA FORMATION





MÉTHODES & OUTILS PÉDAGOGIQUES

Apports
théoriques

Quizz/
wooclap

Paper Board

SUIVI DE FORMATION & QUALITÉ

L'association étant reconnue organisme de formation, une attestation sera délivrée aux participants à l'issue de la formation.

En fin de formation, chaque participant.e répond à une évaluation de satisfaction et se voit remettre un certificat de réalisation et une attestation de fin de formation.

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Afin de nous assurer que les moyens de la prestation de formation sont adaptés à vos besoins spécifiques, contactez notre référent handicap à l'adresse suivante :

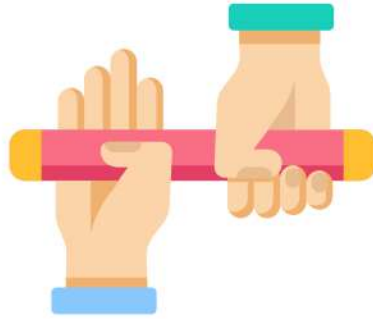
formation@aispas.org

Pour toute remarque, dysfonctionnement à nous signaler, merci de nous les transmettre : formation@aispas.org

Evaluation à chaud

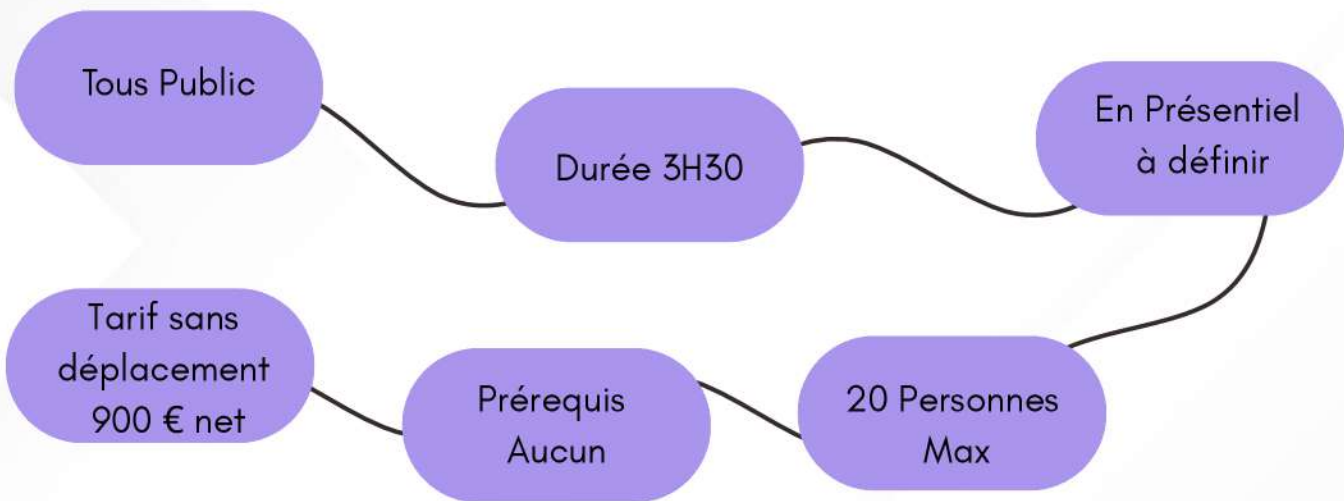
Vous pouvez contacter le référent "personne en situation de handicap" et "réclamation" à l'adresse :

formation@aispas.org



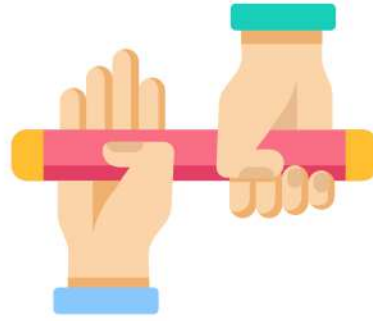
FORMATION VIOLENCES SEXISTES & SEXUELLES

VSSM2



CONTENU DE LA FORMATION





OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

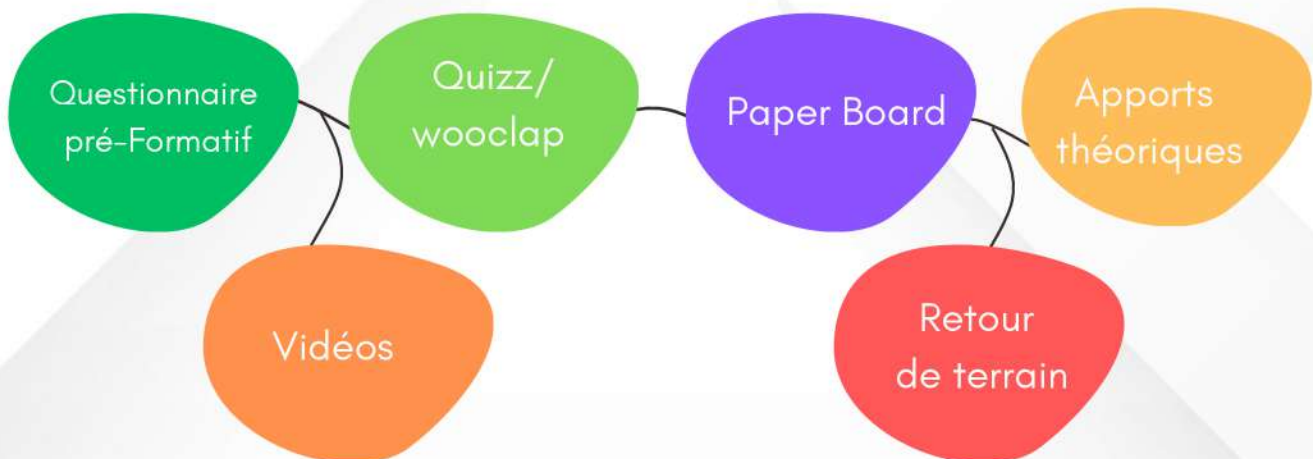
Déconstruire les idées reçues

Permettre l'accueil de la parole

Identifier les différents types de VSS

Savoir orienter et accompagner les victimes

MÉTHODES & OUTILS PÉDAGOGIQUES

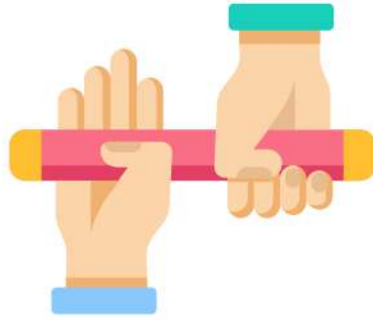


SUIVI DE FORMATION & QUALITÉ

L'association étant reconnue organisme de formation, une attestation sera délivrée aux participants à l'issue de la formation.

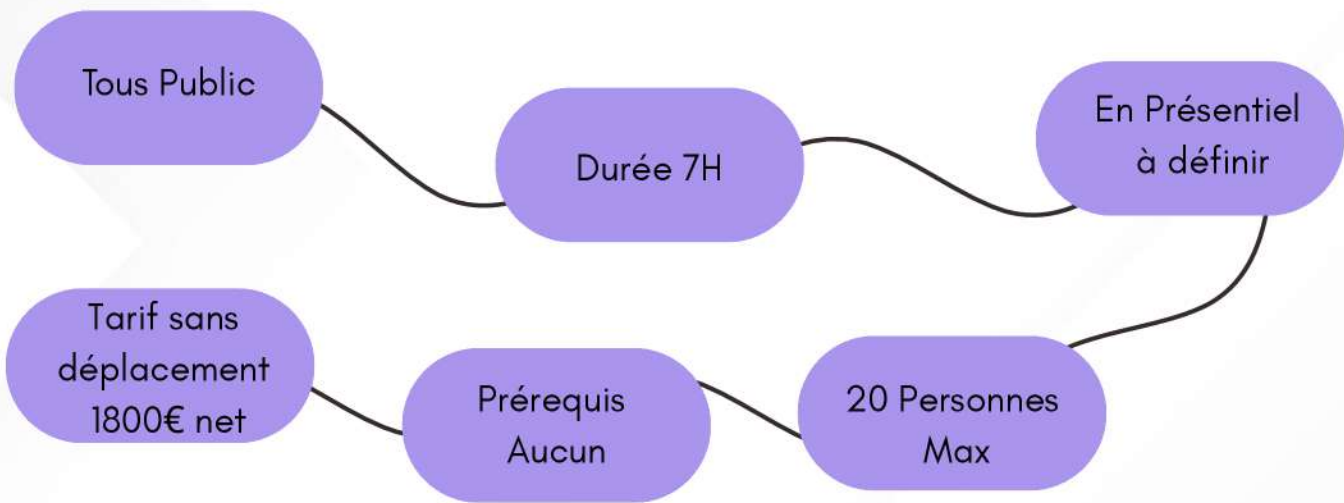
Evaluation à chaud

Vous pouvez contacter le référent "personne en situation de handicap" et "réclamation" à l'adresse : formation@aispas.org



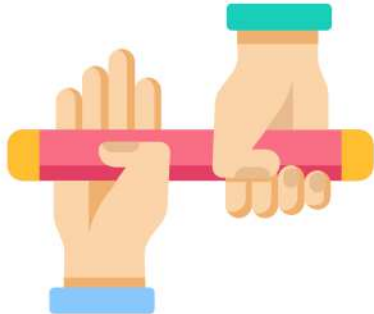
FORMATION VIOLENCES SEXISTES & SEXUELLES

VSSM3



CONTENU DE LA FORMATION





OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

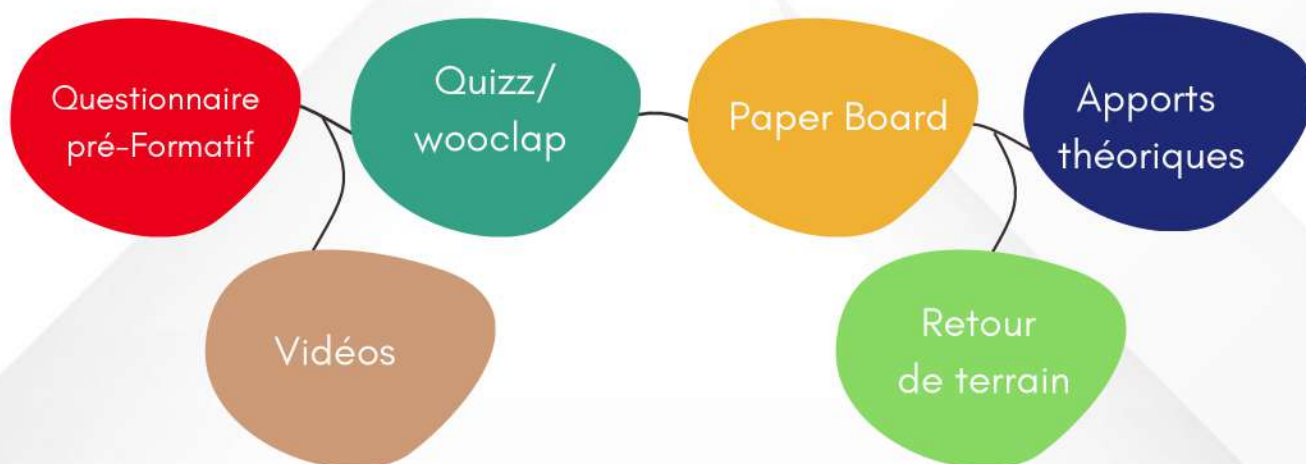
Déconstruire les idées reçues

Permettre l'accueil de la parole et orienter au mieux

Clarifier les différents types de VSS et l'impact sur les victimes

Connaitre les réseaux et aider à l'accompagnement des victimes

MÉTHODES & OUTILS PÉDAGOGIQUES



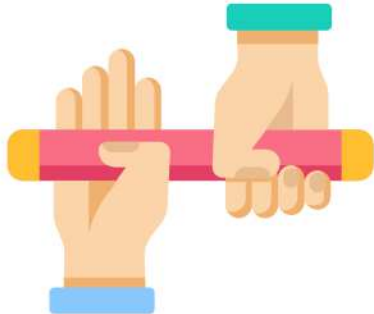
SUIVI DE FORMATION & QUALITÉ

L'association étant reconnue organisme de formation, une attestation sera délivrée aux participants à l'issue de la formation.

Evaluation à chaud

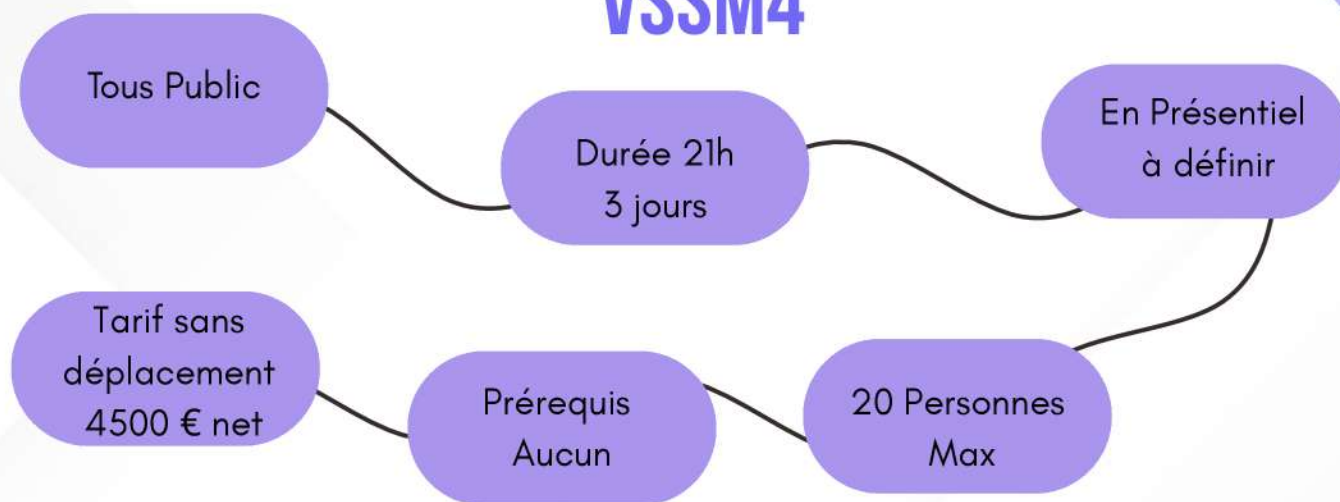
Vous pouvez contacter le référent "personne en situation

de handicap" et "réclamation" à l'adresse : formation@aispas.org



FORMATION VIOLENCES SEXISTES & SEXUELLES

VSSM4



CONTENU DE LA FORMATION

JOUR 1

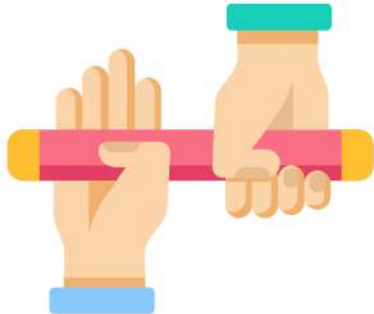
Rappel historique & évolution des lois
Etats des lieux
Définition des VSS
Notion de consentement et de prescription

JOUR 2

Impact des VSS sur les victimes et idées reçues
Signaux d'alerte et repérage des conduites à risques
Frein à la révélation
Entretien de dévoilement

JOUR 3

Secret professionnel
Présentation du travail de la CIIVISE
Volet auteur/Notion de prévention



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Déconstruire les idées reçues

Connaitre les justes définitions des VSS et le cadre légal

Pouvoir mener un entretien de dévoilement

Savoir se positionner en qualité de professionnel

Permettre d'être outillé pour accompagner la victime dans son parcours

MÉTHODES & OUTILS PÉDAGOGIQUES

Questionnaire pré-Formatif

Quizz/
wooclap

Paper Board

Apports théoriques

Vidéos
Témoignages

jeux de rôle

Retour de terrain & échanges

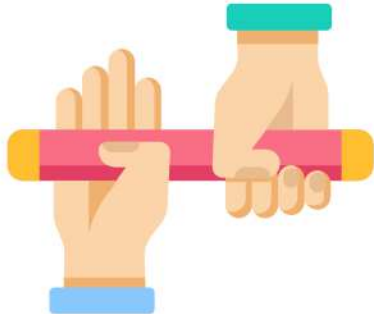
SUIVI DE FORMATION & QUALITÉ

L'association étant reconnue organisme de formation, une attestation sera délivrée aux participants à l'issue de la formation.

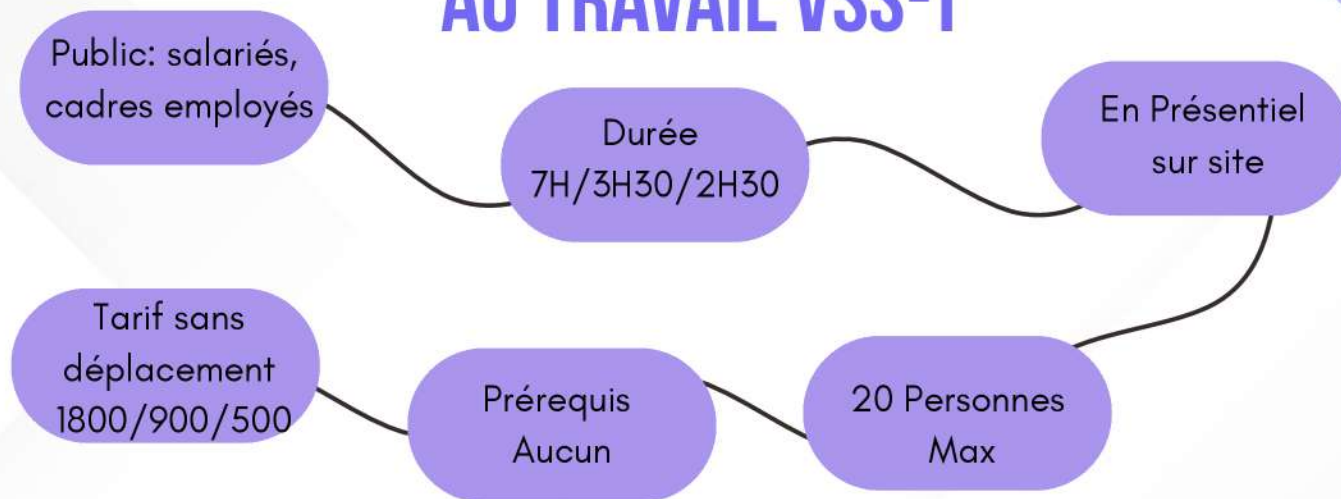
Evaluation à chaud

Vous pouvez contacter le référent "personne en situation

de handicap" et "réclamation" à l'adresse : formation@aispas.org



FORMATION VIOLENCES SEXISTES & SEXUELLES AU TRAVAIL VSS-T

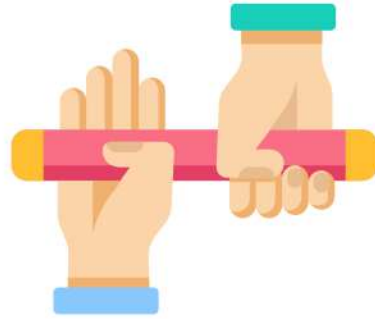


CONTENU DE LA FORMATION

En parlant des connaissances de chacun, définitions légales des VSST et mise en contexte

Signaux d'alerte et repérage des conduites à risques et des situations problématiques

Accueil de la parole, positionnement de chacun et marche à suivre en fonctions des situations en interne et en externe



MÉTHODES & OUTILS PÉDAGOGIQUES



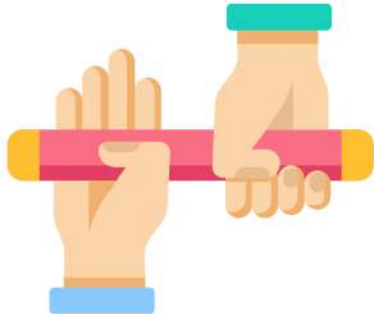
SUIVI DE FORMATION & QUALITÉ

L'association étant reconnue organisme de formation, une attestation sera délivrée aux participants à l'issue de la formation.

Evaluation à chaud

Vous pouvez contacter le référent "personne en situation de handicap" et "réclamation" à l'adresse :

formation@aispas.org



FORMATION VIOLENCES SEXISTES & SEXUELLES DANS LE SPORT VSS-S

Public: Educateurs sportifs,
BPJEPS, Moniteurs
sportifs et coach

Durée
7H/3H30/2H30

En Présentiel
sur site

Tarif sans
déplacement
1800/900/500

Prérequis
Aucun

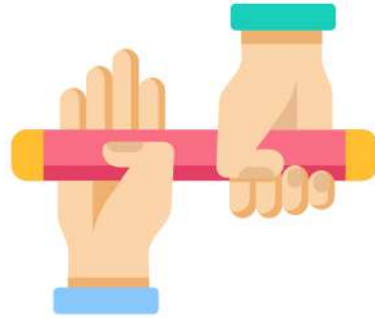
20 Personnes
Max

CONTENU DE LA FORMATION

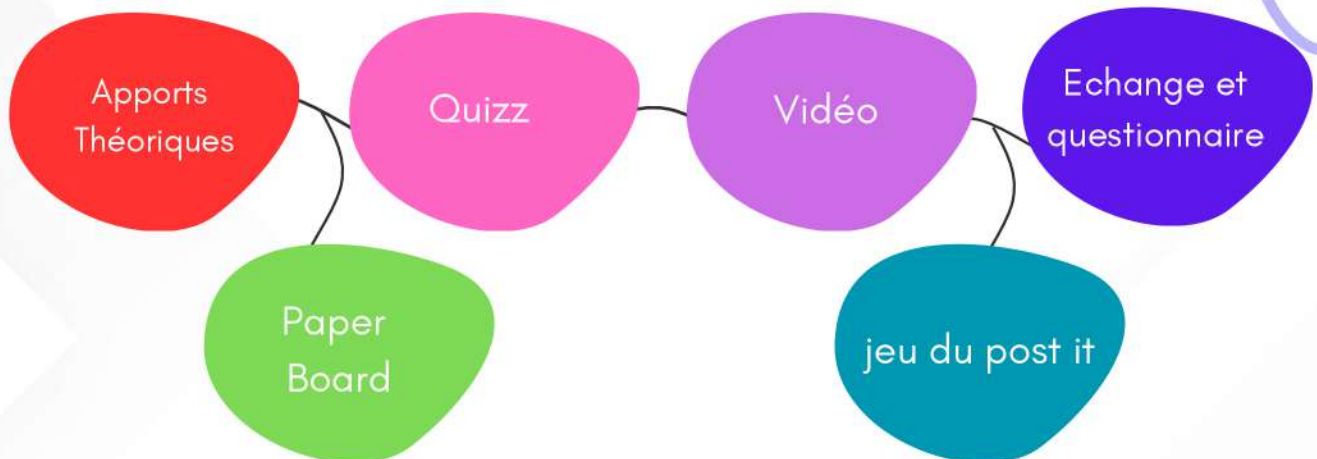
En parlant des
connaissances de
chacun , définitions
légalles des VSST et
mise en contexte et
impact des VSS sur les
victimes et
répercussion

Signaux d'alerte et
repérage des conduites
à risques et des
situations
problématiques

Accueil de la parole,
positionnement de
chacun et marche à
suivre en fonctions des
situations en interne et
en externe



MÉTHODES & OUTILS PÉDAGOGIQUES



SUIVI DE FORMATION & QUALITÉ

L'association étant reconnue organisme de formation, une attestation sera délivrée aux participants à l'issue de la formation.

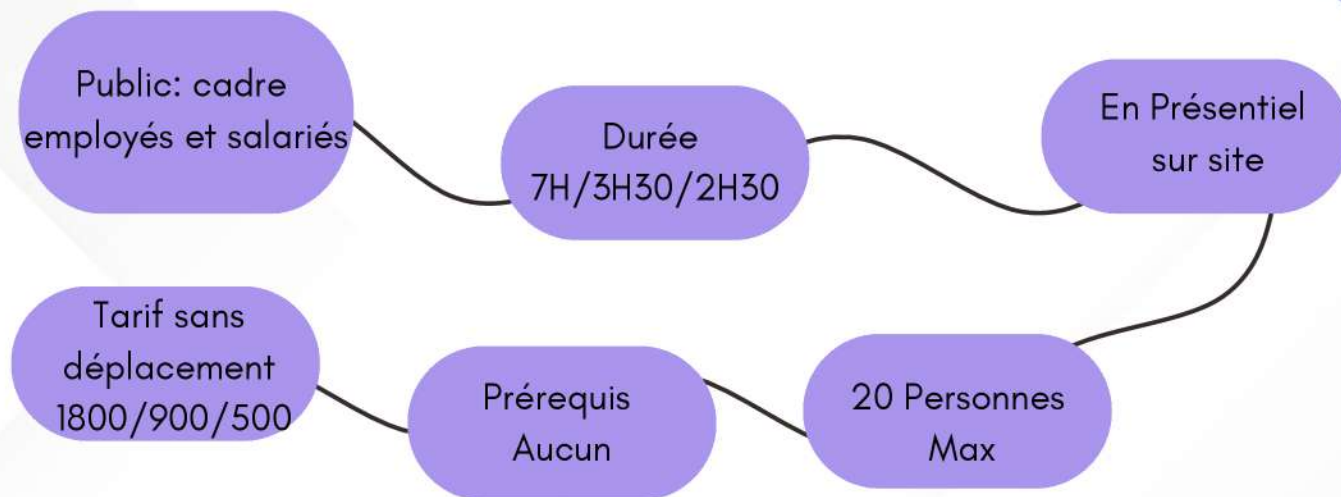
Evaluation à chaud

Vous pouvez contacter le référent "personne en situation de handicap" et "réclamation" à l'adresse :

formation@aispas.org



FORMATION VIOLENCES SEXISTES & SEXUELLES DANS LE MILIEU FESTIF VSS-MF

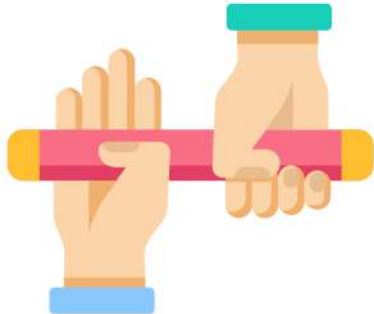


CONTENU DE LA FORMATION

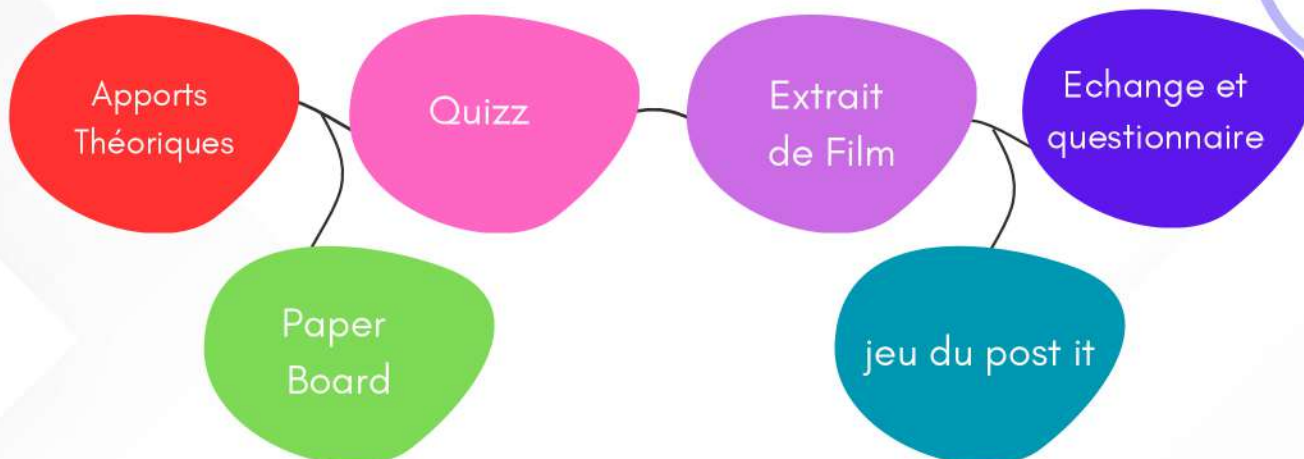
En parlant des connaissances de chacun, définitions légales des VSST et mise en contexte et impact des VSS sur les victimes et répercussion

Signaux d'alerte et repérage des conduites à risques et des situations problématiques

Accueil de la parole, positionnement de chacun et marche à suivre en fonctions des situations en interne et en externe



MÉTHODES & OUTILS PÉDAGOGIQUES



SUIVI DE FORMATION & QUALITÉ

L'association étant reconnue organisme de formation, une attestation sera délivrée aux participants à l'issue de la formation.

Evaluation à chaud

Vous pouvez contacter le référent "personne en situation de handicap" et "réclamation" à l'adresse :

formation@aispas.org

Informations générales

Dans le cadre des missions d'AISPAS, nous vous proposons ce catalogue de formations qui s'adresse à tous les professionnels des secteurs du sanitaire, du médico-social, du social, du judiciaire, de l'éducation, sport ... etc..

Ce catalogue sera actualisé chaque année en fonction de l'évaluation des connaissances cliniques dans le champ des violences sexuelles.

Pour les pré-requis, merci de vous reporter aux fiches de chacune des formations proposées dans ce catalogue.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter notre responsable de formation :
formation@aispas.fr

Tout au long de l'année, en plus des formations, des conférences, des soirées-débats, des petits déjeuners des groupes inter-professionnels et des journées d'études vous sont proposés dans les différentes antennes d'AISPAS, toutes les informations sont accessibles sur le site internet : www.aispas.org

L'engagement d'AISPAS se décline autour de cinq axes :

- La satisfaction des stagiaires
 - La montée en compétence des stagiaires
 - Des réponses pour la gestion de cas au quotidien
 - L'implication de l'équipe dans l'accompagnement à court et à long terme de nos stagiaires
 - L'amélioration continue de nos prestations
- Les méthodes et outils pédagogiques :
- Une évaluation est réalisée avant et après chaque formation, sans notation
 - Des apports théoriques et/ou techniques centrés sur des études de cas clinique ou sur des activités professionnelles des participants (vignettes cliniques, bibliographie, power point...).

Formation en intra-établissement et à l'extérieur: les formations intra - établissement sont dispensées pour les bénévoles et professionnels salariés d'AISPAS. Pour les autres formations, sont effectuées dans vos locaux ou dans un lieu choisi par nos soins, à la demande.

Certaines formations spécifiques peuvent être adaptées à la demande en fonction des besoins des acteurs de terrain. Pour la mise en place de ces formations, il vous faut prendre contact avec le service formation d'AISPAS.

Prérequis :

L'accès aux conférences, des soirées-débats, des groupes inter-professionnels et des journées d'études, ne nécessite pas de prérequis. Les informations concernant les prérequis se trouvent sur chaque fiche module.

Modalité d'inscription :

Pour vous inscrire, merci de remplir le formulaire en ligne (cf. page N°XXX).

A réception de votre demande d'inscription, vous recevrez un mail de confirmation en tenant compte des places restantes. 15 jours avant la formation vous recevrez une convocation ainsi qu'une convention de formation (à nous retourner signée).

Informations générales

Lieu et déroulement des formations :

Les formations du catalogue se déroulent au sein de l'une de nos antennes : Lille, Saint Etienne, Montbrison, Roanne ou au sein de vos structures, ou dans un lieu proche de vos structure. . L'adresse exacte du lieu de formation sera précisée sur la convocation.

La durée de nos formations est de 7 heures par jour soit de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 ou en demi-journée sur la base de 3 heures 30.

Chaque stagiaire signe par demi-journée une fiche de présence. Toutes nos formations font l'objet d'une évaluation de la part des stagiaires. Une première évaluation est réalisée à l'issue de la formation, une seconde sera envoyée aux stagiaires six mois après la formation afin de savoir si celle-ci leur a été utile dans leur pratique. Une attestation de présence nominative vous est remise ou envoyée par mail à la fin de la formation.

Organisation des formations :

Les formations sont dispensées en présentiel. Les supports pédagogiques vous seront remis en amont de la formation via un lien numérique. Contrôle des connaissances acquises lors de la formation à la fin de journée

Assiduité :

Pour tout empêchement, merci de prévenir AISPAS, dès que possible. En cas d'absence la somme sera due dans sa totalité. AISPAS se réserve le droit de faire évoluer le contenu et / ou de changer d'intervenants. Si on ne pouvait tenir la tenue du stage à la date fixée AISPAS s'engage à fixer une date de remplacement.

Nos tarifs :

Les tarifs sont affichés sur les fiches. Un devis peut vous être envoyé sur simple demande. La validité des devis est de 2 mois. Le règlement sera effectué par chèque à l'ordre d'AISPAS ou virement (le RIB vous sera transmis à la suite de l'inscription)

Restauration :

Pour toutes les formations, les modalités de restauration vous seront précisées sur la convocation.

Statistique de satisfaction formation :

Le pourcentage de professionnels satisfait est calculé à partir des questionnaires remis en fin de formation.

Accessibilité :

Les locaux des différents centres de formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Informations juridiques :

Les informations juridiques citées lors des formations ont été revues par la Juriste d'AISPAS.

Pour les Personnes en Situation de Handicap merci de l'indiquer lors de votre inscription



ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DE
SOINS ET DE PREVENTION DES ABUS SEXUELS

Bureau Saint Etienne
23-25 Rue de la Richelandière
42 100 Saint Etienne
04 77 34 15 06

Bureau Roanne
28 bis rue du Mayollet
42 300 Roanne
04 77 68 34 36

Bureau Montbrison
7 rue des Visitandines
Espace Alexis de Tocqueville
42 600 Montbrison
04 77 96 96 42

Antenne Lille
Maison des Associations
27 Rue Jean Bart
59 000 Lille
06 58 44 94 42

formation@aispas.org

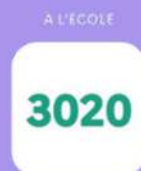
AGRESSIONS, HARCELEMENT OU VIOLENCES ?

Tu as besoin d'aide ?

VICTIME OU TEMOIN, IL Y A TOUJOURS
UN NUMERO POUR T'AIDER.



@asso.aispas



Asso Aispas